

1) Principes généraux

- Équité : mêmes temps, mêmes critères, mêmes conditions d'accès et de sécurité pour tous.
- Sécurité d'abord : toute action à risque est stoppée immédiatement (STOP SÉCURITÉ).
- Lisibilité : horloge officielle unique par atelier / salle, zones et rôles identifiés, consignes ou descriptif de poste affichés pour les candidats-es et visiteurs.
- Respect : comportement professionnel envers, experts-es, staff, autres candidats-es et visiteurs.

2) Horaires (ex. de journée type)

Les horaires seront adaptés, pour chaque profession en fonction des besoins, mais la structure type reste identique, sauf sur la deuxième journée qui aura des horaires et tâches adaptées.

07:30-08:00	Contrôles de mise en place + (barrières, issues, signalétique, trousse secours, etc.).
08:00-08:30	Accueil équipes, badges, polos, directives.
08:30-08:50	Briefing de sécurité obligatoire CE (participants-es, experts-es).
09:00-12:00	Épreuves
12:00-13:00	Repas (créneau fixe par métiers / tournus selon directives GVAS)
13:00-16:00	Épreuves
16:00-16:30	Fin épreuves, restitution matériel, rangement postes, remerciements.
16:30-17:00	Evaluation (Comptabilisation des points, signatures).

Ponctualité

- **Briefing sécurité obligatoire** : absence / retard = non-participation ou pénalité selon décision du groupe métier (CE et Experts).
- Horloge lisible affichée : début/fin d'épreuve sur signal unique (« gong » ou annonce claire).

3) Accréditations, zones et flux

- Polos GVAS visibles en permanence : Participants / Experts-es / Staff (couleurs distinctes). Gilets pour guides visiteurs (couleurs distinctes).
- Zonage : zone épreuves (accès contrôlé + EPI), zone logistique/stock (staff), zone visiteurs (safe zone).
- Signalétique bâtiment : plans d'évacuation, point de rassemblement, consignes EPI, interdictions,
- *Itinéraires fléchés ou plans de localisation établis et fournis par GVAS (soutien du site hôte)*

4) Habillement et EPI (standard minimal)

- Le standard ci-dessous s'applique en zone épreuves. Chaque atelier peut exiger des EPI supplémentaires en cas de nécessité.
- Minimum en zone épreuves : chaussures de sécurité, lunettes de protection, tenue adaptée (Respect des normes SUVA selon la profession).
- Selon risque : gants adaptés, protection auditive, casque, masque/respiratoire - conformément à la signalétique atelier et normes SUVA.
- Contrôle EPI à l'entrée des zones. EPI portés correctement et en continu dans la zone concernée.

5) Sécurité des visiteurs

- Séparation physique continue visiteurs/zones épreuves (barrières ou rubalise renforcée + potelets).
- Aucun accès visiteurs en zone épreuves. Photos/vidéos uniquement depuis la zone visiteurs, sauf pour les personnes officiellement accréditées par GVAS.
- Responsables des flux visiteurs identifiés (Guides avec gilets).

6) Standards ateliers (poste, matériel, propreté)

- Check-list atelier au démarrage et à la fin (matériel, EPI, sécurité, état des postes).
- Poste propre, outils rangés, sols dégagés, déchets évacués au fur et à mesure, câbles sécurisés, etc.
- Aucune décoration ou installation ne doit réduire la sécurité (issues de secours, visibilité, circulation, risques).

7) Encadrement, jury et feuilles de points

- Pour chaque atelier-métier : 2 experts minimum, à ajuster selon le nombre de candidats-es et les épreuves.
- Les feuilles d'évaluation sont signées par le CE et remises au contrôle central dans les délais spécifiés. *Toute correction doit être tracée et doit être accompagnée de la date & signature CE*
- Litiges : Seul le-la Chef-fe expert-e statue sur de potentiels désaccord (Garant de la décision finale).

8) Evaluation - base 100 points

Le nombre total de pts possible doit être de 100pts pour l'ensemble du classement d'une profession

- En cas de nombre de points initiaux différents selon les concours (épreuves), le nombre de points obtenu doit être converti pour arriver à ce score de 100pts.

9) Prix de l'accueil des « ateliers » (Classement Top 3)

Evaluation par un jury indépendant : Qualité de l'accueil, qualité des renseignements, amabilité, etc.

10) Prix de la décoration « d'atelier » (Classement Top 3)

Evaluation par un jury indépendant : Qualité de la décoration, créativité, liens avec le métier, etc.

11) Bonnes pratiques attendues

- Horloge officielle visible + annonce sonore début/fin ; point info central (planning, zones, consignes).
- Point d'eau et zone de pause
- Bacs de tri identifiés ; remise en état si besoin entre les rotations ; photo zone atelier (référence avant/après).
- Communication claire et professionnelle sur les réseaux sociaux (# GVAS & autres référencement complémentaires : # formation professionnelle, # CFPC, # CFPT, etc.)
Autorisation du droit à l'image obligatoire, obtenue grâce au formulaire d'inscription (en cas de problématique particulière, une demande ultérieure pour le retrait de photo, pourrait être faite auprès du responsable communication GVAS)

12) Utilisation d'un cloud commun et d'une typographie commun-e

- Dépôt des documents, épreuves et évaluation sur un espace commun (min. 5 jours avant le concours), nécessité en cas de soucis pour mai
- Police d'écriture et logos, selon guidelines et kit média fournis par GVAS